



- ① La prise de rendez-vous pour demande ou retrait CNI et/ou passeport sur : rendezvousonline.fr 
- ② Faire obligatoirement **une pré-demande de CNI sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.passeport.ants.gouv.fr** (n° de pré-demande ou récapitulatif à fournir lors du rendez-vous en Mairie)
- ③ Pièces à fournir lors du rendez-vous à la Mairie de SAINT-SAVIN

<u>1^{ère} demande :</u>	<u>Renouvellement :</u>
<u>MAJEURS ou mineurs émancipés :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carte Nationale d'Identité, <i>Si CNI périmée de + de 5ans :</i> ➤ Extrait acte de naissance de – de 3 mois (sauf commune COMEDEC) ➤ Justificatif de domicile de – de 3 mois en original + Si personne hébergée : : CNI et attestation de l'hébergeant ➤ 1 photographie couleur récente – 6 mois Photographe, photomaton aux normes européennes ➤ Timbre fiscal : 86 € Achat lors de la pré-demande 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ancien passeport, si périmé de + de 5 ans : - Carte Nationale d'Identité, <i>Si CNI périmée de + de 5ans :</i> Extrait acte de naissance de– de 3 mois (sauf commune COMEDEC) ➤ Justificatif de domicile de – de 3 mois en original + Si personne hébergée : : CNI et attestation de l'hébergeant ➤ 1 photographie couleur récente – 6 mois Photographe, photomaton aux normes européennes ➤ Timbre fiscal : 86 € Achat lors de la pré-demande
<u>MINEURS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carte Nationale d'Identité, <i>SI CNI périmée de + de 5ans :</i> Extrait acte de naissance de – de 3 mois (sauf commune COMEDEC) ➤ Carte Nationale d'Identité du représentant légal ➤ Justificatif de domicile de – de 3 mois en original ➤ 1 photographie couleur récente – 6 mois Photographe, photomaton aux normes européennes ➤ Timbre fiscal : -15 ans : 17 € / + 15ans : 42 € Achat lors de la pré-demande 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ancien passeport, si périmé de + de 5 ans : - Carte Nationale d'Identité, <i>Si CNI périmée de + de 5ans :</i> Extrait acte de naissance de– de 3 mois (sauf commune COMEDEC) ➤ Carte Nationale d'Identité du représentant légal ➤ Justificatif de domicile de – de 3 mois en original ➤ 1 photographie couleur récente – 6 mois Photographe, photomaton aux normes européennes ➤ Timbre fiscal : -15 ans : 17 € / + 15ans : 42 € Achat lors de la pré-demande
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pour les parents divorcés :</u> Jugement de divorce complet en cas de garde alternée + Justificatif de domicile des deux parents 	
Perte ou de vol : Même pièce que pour une 1 ^{ère} demande + Déclaration de perte (en Mairie) ou de vol (en Gendarmerie)	
Modification Etat Civil (mariage / divorce / décès de l'époux / orthographe différent sur CNI et passeport :	
➤ Extrait d'acte de mariage / Jugement de divorce / Extrait d'acte de décès / extrait acte de Naissance de – de 3 mois	
<i>Toutes les personnes concernées devront être présentes lors de la demande</i>	

④ LE RETRAIT DU TITRE D'IDENTITÉ

Le retrait des passeports et/ou des cartes d'identité s'effectue **en personne, sur rendez-vous**, rendezvousonline.fr  dans un délai de 3 mois après le message de réception.

La présence d'un mineur est requise que pour ceux âgés de 12 ans et plus.

Passé ce délai de 3 mois, le document d'identité sera renvoyé en préfecture pour destruction.